

# JOURNAL DES ARTS

Exceptionnellement, nous suspendons notre chronique « Les Jeunes qui montent » pour donner le point de vue d'un de nos collaborateurs sur la prochaine « Biennale des Jeunes ».

## LE PETARD MOUILLE DE LA PROCHAINE BIENNALE DE PARIS

L'heure de la traditionnelle *Biennale de Paris* se rapproche. Selon le règlement 1971 qui vient d'être publié, elle aurait lieu au Parc Floral de Vincennes, dans le hall et en plein air, du 24 septembre au 1er novembre prochain et s'adresse aux artistes nés entre le 1er janvier 1936 et le 31 décembre 1950.

Mais ce règlement affirme tellement de choses fausses qu'il convient de se méfier. Ainsi : « La Biennale de Paris a été, dès l'origine, conçue pour les jeunes : elle se doit d'être une projection dans l'avenir et donc une manifestation à caractère expérimental ». Or, la prochaine Biennale sera comme les autres et n'aura rien d'expérimental. Elle consacrera l'ésotérisme petit bourgeois parisien, insistant lourdement sur les dernières modes en matière d'art (*art conceptuel, hyperréalisme, interventions*) sans se préoccuper de la coupure socio-logique qu'elle consacre.

Glissons discrètement sur le fait qu'on exige des pays étrangers que les commissaires nationaux aient moins de 35 ans

(art. 6) et que pour la France on profite de la confusion et de l'absence de distinction entre Délégué général et Commissaire national pour tout confier à un seul et même homme dont les 35 ans sont franchement révolus : Georges Boudaille.

L'article 13 du règlement, fixant les conditions de sélection de la participation française affirme : « Les artistes de la participation française, dans toutes les disciplines, seront invités par le commissariat général sur avis de commissions agréées par le Conseil d'administration, composées de critiques ou d'artistes de moins de 35 ans et de personnes spécialisées ».

Parlons donc un peu d'une commission, celle des beaux-arts, que je suis bien placé pour connaître puisqu'on m'a demandé d'y participer depuis le 24 septembre dernier. Elle se composait à l'origine de sept « jeunes critiques » (Abadie, Borgeaud, Claura, Millet, Nanteau, Sers et moi-même), de deux « personnalités » (Pierre Gaudibert, directeur de l'ARC et Blaise Gauthier, directeur du CNAC) et du Délégué général Georges Boudaille. A la première occasion, les deux « personnalités » ont démissionné, manifestant ainsi leur haut degré de responsabilité. Les autres, nous, sommes restés. Au cours de longues et difficiles réunion, nous nous sommes fait expliquer les mécanismes de la Biennale et avons posé un certain nombre de préalables : difficultés de réussir l'entreprise avec le peu d'argent donné par la Ville et l'Etat, préalables politiques quant aux libertés d'expression. Et puis un jour, on s'y attendait depuis longtemps, Boudaille a

demandé des listes : cinq d'entre nous (Borgeaud, Claura, Nanteau, Sers et moi-même) avons refusé de jouer le rôle de « flic de la culture » qu'on nous assignait. Nous avons donc élaboré un contre-projet, cohérent et réalisable, pour transformer la Biennale en une « Foire internationale de l'art » dont les conditions de base étaient :

1. Refus de la sélection critique ;
2. Suppression du privilège habituel de l'avant-garde institutionnelle.

Peu importe la validité de ce projet (ayant participé à son élaboration, je ne peux être à la fois juge et partie) : de toutes façons, alors qu'il était présenté par la majorité de la commission, il n'a pas été examiné. Georges Boudaille l'a repoussé en ces termes : « Je ne veux pas et je ne peux pas ». Au moins les choses ainsi sont plus claires. On sait maintenant ce dont chacun se doutait, à savoir que les commissions sont « bidons » et que l'organisation de ces grandes manifestations culturo-commerciales a besoin du manteau de la démocratie illusoire pour cacher ses tripotouillages sordides.

Saisi par nous du projet, le Conseil d'administration a répondu au Délégué général par la main de Cogniat, fondateur de la Biennale et critique au *Figaro* : « Je ne connais personnellement aucun de ces signataires et nous n'avons chargé aucun d'eux de constituer une « équipe ». Tout au plus avons-nous accepté qu'ils vous donnent leur avis si vous le jugiez nécessaire ».

On ne peut être plus cinglant ni pour nous bien entendu, ni pour le Délégué général qui est



La salle de Frank Popper à la Biennale de Paris 1969. A quoi mène la contestation au musée ? La prochaine héritera-t-elle d'un laisser aller qui devient une œuvre d'art en négatif ? Photo André Morain.

● Conférence de presse le lundi 8 mars à 20 h 30 dans la salle de l'A.R. du Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris.

ainsi rappelé à l'ordre de ses fonctions : être l'instrument docile du pouvoir et du Conseil d'administration, et surtout ne pas faire de bruit.

En tout cas, on sait maintenant que la Biennale des Jeunes se fera sans l'avis des jeunes, ou bien avec l'avis de ceux qui rampent et sont toujours d'accord pour assurer leur gloire (il faudrait dire gloriole) ou leurs finances. Incapable d'exclure les cinq trublions, au moment où j'écrivais ces lignes, le Délégué général cherchait à élargir la commission pour définir une nouvelle majorité. Ou en sera-t-il quand elles paraîtront ? Nul n'ose l'imaginer.

Mais la Biennale, elle, n'ira pas très loin. Tel un pétard mouillé,

elle proposera bravement le ronron de l'avant-garde internationale. A l'heure où ce type de manifestation, aussi bien d'ailleurs à Paris qu'à l'étranger, n'intéresse plus grand monde, la capitale vient de laisser passer la chance d'exprimer réellement un nouveau type de rapports entre l'art et le public. Il est vrai que l'idée venait de jeunes gens et qu'on ne prend pas les jeunes gens très au sérieux dans ce pays. Sauf quand il s'agit d'en faire des boucs émissaires et de les matraquer. D'ordinaire les Biennales étaient contestées. C'était presque devenu un rite. Tout laisse à penser que la prochaine ne le sera même pas. Elle fera d'elle-même eau de toutes parts, dans l'indifférence générale.

Patrick d'ELME